

(" Merci Monsieur le Président, je voudrais aussi remercier les panélistes pour leurs exposés fort instructifs, qui nous ont éclairés sur les activités menées au niveau de notre régions pour la 18ème CDD.

Je voudrais axer mon intervention sur la question de l'accès aux technologies et de son importance pour les thématiques retenues pour ce cycle biennal de la Commission (transpot, extraction minière, gestion des déchets, gestion des produits chimique et cadre décennal de programmation sur les modes de consommation et de production durables.

En effet, l'accès aux technologies représente un facteur important pour atteindre un double objectif, réduire l'impact de ces activités sur l'environnement, d'une part, et contribuer à la promotion du développement économique et social, d'autre part.

Or, cet accès reste généralement problématique pour les pays pauvres. Et cela tient à plusieurs contraintes à commencer par un coût d'acquisition de ces technologies qui reste élevé, l'adaptabilité de ces technologies aux réalités nationales ou encore la faiblesse des structures d'accueil.

De ce fait, une haute importance doit être accordée à la question de l'accès/transfert de technologies, à l'assistance technique et au renforcement des capacités dans les projets de coopération en faveur des pays de notre région.")

Cordialement,

Tarik Iziraren
Conseiller

Mission du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies à New York

Tel: 212-421-1580

FAX: 212-421-7826